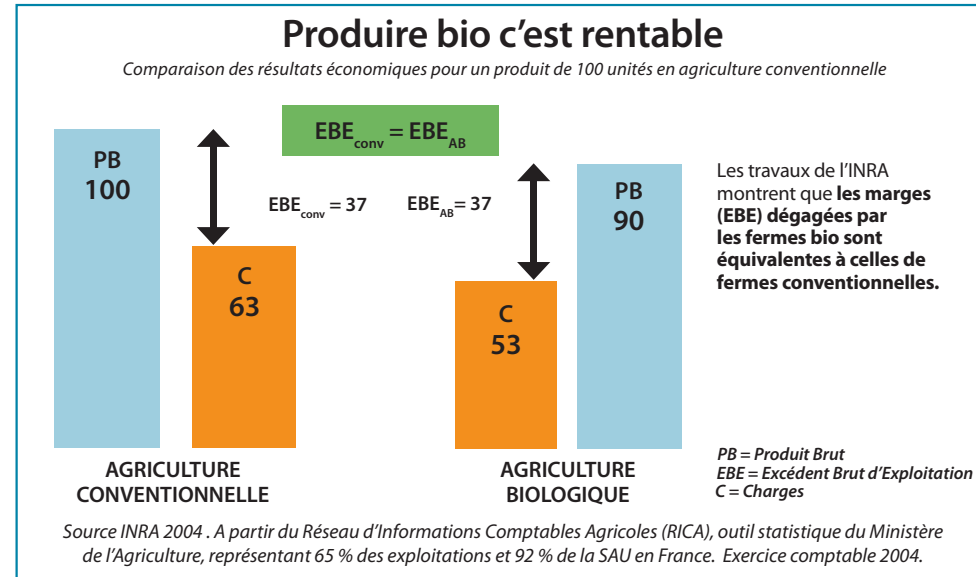


En plus de ses intérêts pour l'eau, l'agriculture biologique est une activité économique pertinente pour les agriculteurs



La bio : un marché stimulé par la demande croissante des consommateurs

Depuis 1999, la consommation de produits biologique en France a augmenté en moyenne de **+10% par an**.

L'agriculture biologique un choix pour une eau de qualité

Prévenir les pollutions de l'eau pour éviter de coûteux traitements

Pour bénéficier d'une eau de bonne qualité, il est possible de la traiter pour éliminer les pollutions, mais cela implique des procédés à la fois complexes et coûteux.

L'Europe, au travers de la Directive Cadre sur l'Eau, nous fixe un objectif ambitieux : atteindre le bon état écologique des eaux d'ici 2015. Il est donc urgent de définir des **politiques fortes de prévention de la qualité de l'eau**. En matière agricole, la meilleure solution est le développement à grande échelle de l'agriculture biologique.



Un réseau d'acteurs au service du développement de l'agriculture bio

Réseau FNAB : Les Groupements d'Agriculture Biologique, soit 78 organisations départementales (GAB) et 24 régionales (GRAB) sont fédérées au sein de la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique des régions de France (FNAB). 300 animateurs accompagnent les agriculteurs dès leur conversion. Ils permettent l'échange d'expériences entre paysans, proposent des réseaux de « fermes de démonstration », des parrainages, un appui à la commercialisation...

diffuse les connaissances techniques en AB. Il s'appuie sur un partenariat fort avec les stations et fermes expérimentales, la Recherche, les GAB, les Chambres d'Agriculture, les Instituts Techniques, l'enseignement, les syndicats...

Réseau des Chambres d'Agriculture : Plus de 200 ingénieurs et techniciens du réseau bio des Chambres d'Agriculture (100 ETP) assurent la sensibilisation, l'expérimentation et la vulgarisation des techniques issues de l'AB via des fermes expérimentales, malettes conversion, formations, documents techniques, salon Tech & Bio...

Réseau ITAB : L'Institut Technique de l'Agriculture Biologique coordonne la recherche-expérimentation et

**Vous souhaitez en savoir plus ?
 Vous souhaitez mettre en place une opération de protection de l'eau par l'agriculture biologique sur votre territoire ?**

FNAB : 01 43 38 38 69 – www.fnab.org
ITAB : 01 40 04 50 64 – www.itab.asso.fr
Chambres d'Agriculture : 01 53 57 10 10 – www.apca.chambagri.fr
 le **Groupement d'Agriculture Biologique** ou la **Chambre d'Agriculture** de votre territoire :



L'agriculture biologique au bénéfice de la qualité de l'eau

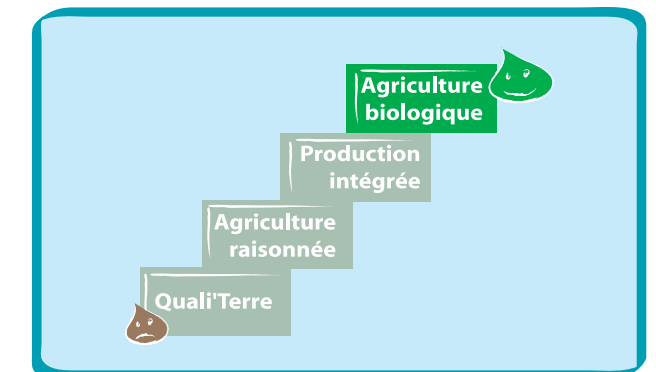
L'agriculture biologique est à la fois :

- très efficace écologiquement,
- ... et elle coûte globalement moins cher à la collectivité qu'un traitement de l'eau curatif !



Un cahier des charges AB qui protège l'eau

Des chercheurs de l'INRA ont classé des cahiers des charges agricoles en fonction de leur impact sur la qualité des eaux (pour des systèmes de polyculture).



Le cahier des charges de l'agriculture biologique est le plus favorable à une eau de qualité.

Comparaison de cahiers des charges agricoles, du plus au moins favorable à une eau de qualité
 Source : INRA 2003 (Girardin et Sardet)

L'agriculture biologique respecte la qualité de l'eau

Le cahier des charges de l'agriculture biologique implique la mise en place de systèmes de production cohérents qui préservent efficacement les ressources en eau contre les nitrates et les produits phytosanitaires et qui limitent l'érosion des sols.

Solutions systémiques

- ✓ Rotations longues et diversifiées, sur une même parcelle
- ✓ Chargements modérés (en moyenne 1,2 Unités Gros Bovin/ha SFP)
- ✓ Surfaces en herbe importantes (60% des surfaces bio en France)
- ✓ Travail des parcelles préservant la structure et la vie du sol
- ✓ Maintien de haies, bandes enherbées ou fleuries

Pratiques

- ✓ Fertilisation azotée modérée
- ✓ Implantation de cultures intermédiaires
- ✓ Choix de variétés résistantes aux maladies
- ✓ Désherbage mécanique et thermique, plutôt que chimique



ITAB

Grâce au développement de ces solutions agronomiques, les agriculteurs biologiques n'utilisent aucun produit chimique, ni produit phytosanitaire de synthèse.

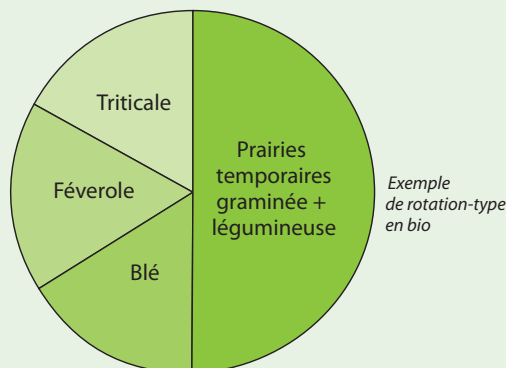


Zoom sur 2 éléments-clés pour protéger l'eau

1 La rotation

L'alternance, sur une même parcelle de cultures différentes, permet :

- de limiter très fortement le développement des maladies, ravageurs et adventices (herbes indésirables) et donc d'éviter le recours aux produits phytosanitaires.
- améliorer naturellement la structure du sol et donc limiter le lessivage et l'érosion. En effet, la succession culturale de plantes à enracinements profonds ou superficiels permet d'améliorer la structure du sol : décompactage, drainage, aération, ... De plus, les couverts végétaux obtenus par les céréales d'hiver peuvent réduire l'impact des précipitations et capter le surplus d'éléments fertilisants de la culture précédente.



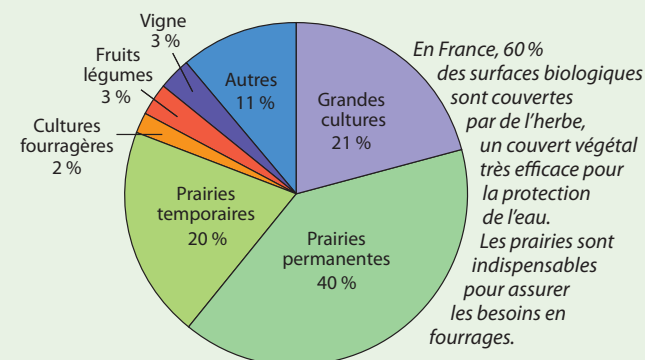
2 Les surfaces en herbe

Les prairies en rotation (temporaires) permettent de diminuer le stock grainier des adventices (herbes indésirables). Les surfaces en herbe et particulièrement les prairies permanentes constituent l'un des couverts végétaux les plus efficaces pour réduire les risques de ruissellement et d'érosion.



ITAB

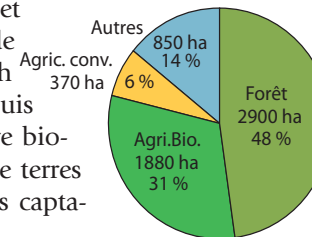
+ d'herbe, - de maïs : un passage à l'AB s'accompagne généralement d'une réduction du maïs au profit des surfaces en herbe, très favorables à une eau de qualité.



Ils protègent leurs eaux par l'agriculture bio... et ça marche

Munich : la bio pour protéger l'eau Un choix à 1 centime d'euro/m³

Afin d'obtenir une eau de qualité et d'éviter de coûteux traitements de l'eau, la municipalité de Munich a décidé d'agir en amont. Depuis 1991, elle encourage l'agriculture biologique sur les 2 250 hectares de terres agricoles situées à proximité des captages d'eau potable.



Zone d'influence des captages de Munich (6000 ha) – Répartition des surfaces. Source : SWM 2006

Pour encourager l'implication des agriculteurs, la ville de Munich accompagne les agriculteurs à tous les niveaux :

• Accompagnement technique par les associations biologiques locales

• Accompagnement financier

La municipalité abonde les aides versées par l'Etat aux producteurs pour honorer leur contribution à la protection de l'eau. Etat : 155 €/ha/an. Munich : 280 €/ha pendant six ans puis 230 €/ha les douze années suivantes. La taille moyenne des exploitations de la zone étant de 24 hectares, un agriculteur du territoire touche environ 10 440 €/an. A titre de comparaison, la même ferme en France (15 ha herbe + 9 ha cultures) touche environ 3 300 €/an pendant 5 ans dans la cadre des Mesures Agri Environnementales (MAE).

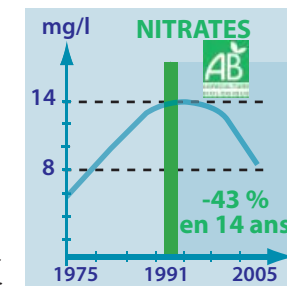
• Accompagnement commercial

Munich est devenu le premier client des producteurs biologiques. La ville s'approvisionne en lait biologique pour ses crèches. Dans les lycées, les étudiants peuvent trouver des sandwiches et pains biologiques.

Les agriculteurs sont convaincus ! Depuis 1991, 83% des 2250 hectares de terres agricoles sont passées en bio. De 23 en 1993, ils sont aujourd'hui 107 agriculteurs à pratiquer l'agriculture biologique.

Quels résultats sur la qualité de l'eau ?

Nitrates : - 43 % (de 14 à 8 mg/L)
Phytos : -54 % (de 0.065g/L à 0.03 µg/l).



Évolution des teneurs en nitrates à Munich. Source : SWM 2006

Tous comptes faits...

Le programme de soutien à l'agriculture bio coûte 750 000 € par an à la municipalité, soit moins de 1 centime d'€/m³ d'eau distribuée. A titre de comparaison, le coût de la dénitrification (évitée grâce à la politique préventive de Munich) est estimé en France à 27 centimes d'€/m³ d'eau distribuée. Sur le long terme, Munich réalise donc d'importantes économies en encourageant l'agriculture biologique !

Coût du programme de soutien de la bio

0,01 euro / m³ d'eau distribuée

Economie réalisée sur la dénitrification

0,27 euro / m³ d'eau distribuée

Source : service de distribution municipal des eaux de Munich, 2006

Lons-le-Saunier (Jura) : un engagement depuis plus de 10 ans

La commune de Lons-le-Saunier a mis en place depuis 1993 des conventions d'aides financières avec les agriculteurs situés sur le Bassin d'Alimentation de Captage pour protéger la qualité de l'eau distribuée. « Dans les années 80, nous avons vu les teneurs en nitrates et pesticides augmenter considérablement. Nous avons ainsi souhaité l'arrêt de la production de maïs en partie responsable de cette dégradation. Avec un arrêt de cette production et une couverture des sols en période hivernale, nous avons stabilisé les teneurs en nitrates aux environs de 20 mg/L. » explique M Lançon. Depuis, la municipalité souhaite aller plus loin dans sa démarche. Et 2008 verra la rédaction de nouvelles conventions disponibles aux agriculteurs situés sur la zone de captage avec des aides à l'investissement pour des outils de sarclage ou de binage ainsi que des aides directes pour la production biologique. 200 hectares sont déjà convertis à la bio sur les 920 hectares du périmètre éloigné et rapproché. L'objectif clair sera de multiplier ces surfaces. De plus, depuis 2002, elle développe les débouchés de produits biologiques dans la restauration collective. « L'agriculture biologique a un intérêt indéniable pour l'environnement et la préservation de la qualité de l'eau. Il faut la pérenniser en développant les filières », explique M Lançon. Ainsi, la restauration collective se procure près de 15% de ses approvisionnements sous le logo AB. Mais l'objectif de la mairie est « du bio, oui mais surtout d'origine locale », précise M. Lançon. Ainsi, le blé bio produit sur le captage fournit la totalité du pain utilisé par la restauration collective.



Mairie Lons-le-Saunier

Jacques Lançon, adjoint à la mairie de Lons-le-Saunier (Jura), Responsable de la section environnement

Le coût de ce programme de soutien à des pratiques respectueuses de la qualité de l'eau est de 0,01 euros/m³ d'eau distribuée. La ville de Lons le Saunier est un exemple de réussite à moindre coût.



Lons-le-Saunier : 20.000 hab. - 1,9 millions de m³ d'eau distribuée/an.

Mairie Lons-le-Saunier